



Association « Les Amis de l'Accueil Saint-Martin »

Accueil Saint-Martin  
Hébergement d'urgence

## Compte rendu du bureau du 11 février 2022

*Présents : Marc Bonnevalle, Jacqueline Guillaud, Max Jourget, Michel Parrel, Nicole Péronnet, Nicole Perrot, Marie-Paule Ribeyron, Jean Trêve, Béatrice Vérot.*

*Excusés: Elisabeth Berlier, Jean-Paul Dupon, Jean Thomas.*

### 1. Bilan de l'organisation de la journée portes ouvertes du 05 février 2022

Belle réussite pour cette journée. Une centaine de personnes environ sont passées avec une majorité entre 11h et 13h.

Relativement peu d'accueillants sont venus. *Certains ne répondent plus aux mails pour le planning ; on se propose de se partager le travail en téléphonant chacun à 2 ou 3 personnes ; ceci afin de vérifier les adresses et si les personnes sont toujours partantes pour être accueillants. La liste sera jointe à ce compte rendu. Faire répondre à tous pour savoir qui téléphone à qui.*

Les jeunes étudiantes de l'IUT ont été présentes toute la journée et ont fait un excellent travail.

Tous les présents ont apprécié le grand rangement des meubles du grand local. Merci à tous ceux qui ont participé à ce rangement.

### 2. Bilan hébergement

1<sup>er</sup> studio : Alexis L. a quitté le logement le 10/02.

2<sup>ème</sup> studio : La famille arménienne suit des cours de français à Firminy-Vert ; elle est restée au CADA pendant 8 mois après avoir assumé un appartement. Elle attend une place à l'IME pour le petit garçon. La famille Mamisashvili est présente et traduit ; un jeune leur propose la maison qu'il loue à Bellevue, ils pourraient partager le loyer ; 2 problèmes : l'école ? les cours de français ?

### 3. Projet d'aménagement d'une salle de convivialité

Georges Péronnet doit nous mettre en relation avec un cuisiniste.

Pour la structure du bâtiment, la belle-fille d'Alain Lhermet qui est architecte pourrait faire les plans avec Max qui assurera ensuite le chiffrage du projet.

Une question : ne serait-il pas intéressant d'en profiter pour faire des toilettes ?

#### 4. Préparation de l'assemblée générale du 4 mars 2022

Renouvellement des membres par tiers. 4 membres sont concernés : Michel, Jean-Paul, Elisabeth, Jacqueline ; ils se représentent.

Rajouter projets 2022 à l'ordre du jour. Mise à jour des cotisations à 1€.

Rajouter également les petits changements dans les statuts : adresse des studios et nombre de personnes du bureau (12)

Penser à envoyer l'invitation à tous les institutionnels et les partenaires (mails ou courrier postal)

#### 5. Protocole Accueil-FAJD

Quelques petits "aménagements" dans le texte. Il est joint à ce compte-rendu avec en rouge ce qui est modifié.

#### 6. Questions diverses

- Par rapport aux logements
  - Les horaires de passages à l'Accueil sont-ils pertinents ? Les équipes d'accueillants s'organisent comme elles le désirent, suivant leur disponibilité et suivant aussi les personnes hébergées (elles peuvent être absentes en journée) ; on adapte les horaires.
  - Garder le lundi à 10h pour le passage de relais
  - Mettre un tableau visible par les personnes du 3<sup>ème</sup> logement ainsi qu'une boîte aux lettres extérieure pour des infos ou des questions de leur part.
  - Tri des ordures ménagères : Younès Riffi-Raï fait du bénévolat ; il peut trier les verres..., nettoyer les abords ; il désire également être accueillant.
  - Revoir le règlement intérieur
  - Rappeler aux personnes hébergées de ne pas fermer les volets en journée, leur expliquer qu'ils ne sont pas vus de dehors.

- Site internet :

Un jeune scolarisé en BTS informatique à Brive-Charensac va créer notre site internet dans le cadre d'un stage à plein temps du 30 mai au 27 juin 2022.

Le site présentera l'association. Il sera prévu un espace réservé (avec mot de passe) pour les accueillants.

- Remplacement du panneau de la porte d'entrée du 3<sup>ème</sup> logement par une vitre sécurité (800€)
- Prévoir un rendez-vous avec les personnes installateurs des VMC car il y a un mauvais fonctionnement.
- Le **CA** qui suit l'Assemblée Générale aura lieu le **mardi 15 mars** ; lieu à préciser.
- Le prochain **bureau** se tiendra le **vendredi 6 mai** de 8h30 à 10h, au Pôle de services.